



VAL D'YERRES VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Département
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/126

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

1.1 Marchés publics

Administration générale et commande publique

Signature du marché subséquent n°202413 - lot 2 : Tablettes de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société P2M INGENIERIE.

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'accord-cadre n°202009 notifié le 25 février 2021,

VU la date de remise des offres fixée au 28 juin 2024,

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT que l'objet du marché subséquent porte sur l'achat de tablettes,

CONSIDERANT que l'offre de P2M INGENIERIE est économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères de jugement des offres,

DECIDE

ARTICLE 1er :: DE SIGNER le marché subséquent n°202413L02 relatif à l'achat de tablettes, avec l'opérateur économique P2M INGENIERIE, sis 10 rue de la Forêt à Bannost Villegagnon (77970).

ARTICLE 2 : Le marché subséquent est conclu pour un montant de 3 975.00€ HT, soit 4 770.00€ TTC (TVA de 20%).

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

ARTICLE 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy.

François DUORVAY

Président de la communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Conseil départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par
François DUORVAY
Date de signature : 2024/07/24
Qualité : Président



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP2024_126
Objet :	Signature du marché subséquent n°202413 - lot 2 : Tablettes de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société P2M INGENIERIE.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	091-200058477-20240717-DP2024_126-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 091-200058477-20240717-DP2024_126-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : DP2024_126.pdf Nom métier : 99_AU-091-200058477-20240717-DP2024_126-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	17 juillet 2024 à 14h17min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	17 juillet 2024 à 14h17min12s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	17 juillet 2024 à 14h17min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 juillet 2024 à 14h17min23s	Transmis au MI

